

Octobre  
2018

# lejournal

GUÉMÉNÉ  
SUR  
SCORFF



**RASSEMBLEMENT POUR LE FUTUR HÔPITAL**



**4** Nouveau conseiller municipal

**10** DOSSIER :  
Hôpital Alfred Brard

**6** Encart :  
Vos associations  
de loisirs

L'édito .....	p. 2
Permanences des élus .....	p. 2
Conseil Municipal .....	p. 3
Etat civil .....	p. 3
Nouveau conseiller municipal .....	p. 4
Petites Cités de Caractère .....	p. 4
Inauguration de la msap .....	p. 4
Faux sites administratifs .....	p. 5
Vigilance vols .....	p. 5
Sécurité routière .....	p. 5
Lotissement de la Garenne .....	p. 6
Mise en valeur du patrimoine .....	p. 6
Maison Limbour .....	p. 7
Bureaux administratifs de la mairie .....	p. 7
Rénovation urbaine .....	p. 8
Jardin intergénérationnel .....	p. 8
Maison de Services Au Public .....	p. 9
La Toussaint .....	p. 9
Hôpital Alfred Brard .....	p. 10-11
Saison estivale .....	p. 12-13
Expert Fermetures .....	p. 14
Pôle Optique .....	p. 14
Réseau 4G .....	p. 14
Pass commerce et artisanat .....	p. 15
Les Amis des Résidents de l'hôpital .....	p. 15
Téléthon .....	p. 15
CCAS .....	p. 16
Le Clair Logis .....	p. 16
Le Pas-Sage .....	p. 16
Don du sang .....	p. 16
La rentrée des classes : les effectifs .....	p. 17
Ecole Louis Hubert .....	p. 17
Ecole Saint Jean Baptiste .....	p. 18
Collège Émile Mazé .....	p. 19
Collège Sainte Anne .....	p. 19
Ty Fitness .....	p. 20
Escrime .....	p. 20
Forum des associations .....	p. 21
Fête de l'andouille .....	p. 21
Concours de tarot .....	p. 21
Atelier mosaïque .....	p. 21
Office de Tourisme .....	p. 22
Kastell Kozh .....	p. 23
Conférence au Ciné Roch .....	p. 23
Agenda de la salle polyvalente .....	p. 24
Marché de Noël .....	p. 24

### Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guémené

Conception et impression :

Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

(bois issu de forêts gérées durablement)



## L'édito

Comme vous le savez tous, cela fait 7 ans que nous travaillons sur le dossier de reconstruction de l'hôpital. De nombreuses réunions se sont tenues en présence de tous les financeurs et des services pour valider à la fois le capacitaire et le plan financier. Depuis décembre 2015, le capacitaire a été fixé à 170 lits en EPADH et 40 lits pour la partie sanitaire. Depuis nous avons, avec l'ARS et le département, travaillé à la mise en place d'un plan de financement à la fois pour l'investissement mais aussi à la sécurisation du budget de l'établissement pour les années à venir.

En janvier 2018, nous avons pratiquement atteint cet objectif. Les derniers détails devant être validés lors d'une réunion en juin.

C'est alors qu'en mars 2018, un courrier des services du Département nous demandait de revoir notre dossier avec une diminution de 30 à 50 lits d'EPADH. Ces lits devant être redéployés sur le bassin lorientais.

Cette demande est inacceptable. Notre taux d'occupation est proche de 100% depuis de nombreuses années. De plus, elle ne règle en rien la problématique du déficit de places sur le département.

C'est pourquoi j'ai immédiatement adressé un courrier au Président du Conseil Départemental, lui demandant de revenir sur cette demande.

A ce jour je n'ai aucune réponse si ce n'est des articles de presse uniquement. Cela est intolérable et dénote un profond dédain pour notre territoire. J'ai donc demandé un arbitrage à M<sup>me</sup> la Ministre de la santé. En attendant, avec tous ceux qui soutiennent ce projet, nous ne baisserons pas les bras et je vous appelle à soutenir toutes les actions que nous conduiront pour empêcher ce mauvais coup contre notre territoire.

Cordialement.

**René LE MOULLEC**

Maire de Guémené-sur-Scorff

### Sites Internet :

[www.guemene-sur-scorff.com](http://www.guemene-sur-scorff.com)

[www.roimorvancommunaute.com](http://www.roimorvancommunaute.com)

[www.tourismepaysroimorvan.com](http://www.tourismepaysroimorvan.com)

## Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00 (permanence tél. jusqu'à 17h30), le samedi : 10h00 - 12h00 - Tél. 02 97 51 20 23

## Permanences des élus

<b>René LE MOULLEC</b> , Maire .....	Sur rendez-vous
<b>Monique LE TENNIER</b> (1 <sup>ère</sup> adjointe, chargée du personnel et des logements communaux) .....	Sur rendez-vous
<b>Xavier LE GAL</b> (2 <sup>ème</sup> adjoint, chargé des travaux) .....	Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)
<b>Christiane LE MOUÉE</b> (3 <sup>ème</sup> adjointe, chargée des affaires sociales) .....	Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)
<b>Michel LE NESTOUR</b> (4 <sup>ème</sup> adjoint, chargé des finances) .....	Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

## Délibérations

### SÉANCE DU 27 JUIN 2018

#### FINANCES LOCALES : LA SOUSCRIPTION DE PRÊTS-RELAIS CONCERNANT LA RÉHABILITATION DE LA MAISON LIMBOUR.

La commune ne récupère le fonds de compensation de TVA que 2 ans après avoir engagé la dépense concernée. Par ailleurs, les financeurs octroyant des subventions ne versent que très peu d'avance. Le Conseil municipal approuve le recours à 2 prêts-relais auprès du Crédit Agricole du Morbihan pour une durée de 24 mois, concernant la réhabilitation de la maison Limbour, et plus particulièrement un prêt relais TVA de 150 000 € et un prêt relais subvention de 600 000 €.

#### FINANCES LOCALES : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DANS LE CADRE DE LA REDYNAMISATION DES BOURGS RURAUX

La Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre du dispositif Banque des Territoires, apporte un financement adapté aux collectivités territoriales. Le Conseil Municipal décide de recourir à un emprunt de 600 000 € sur 40 ans afin de financer les opérations relatives à redynamisation des bourgs ruraux. Le paiement des annuités sera différé de 3 ans.

#### MARCHÉ PUBLIC : AVENANT AU LOT CHARPENTE DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DE LA MAISON LIMBOUR

Le Conseil Municipal approuve la signature d'un avenant pour le lot n°2 « charpente » pour un montant de 23 810,50 € HT. Les travaux en cours ont mis en évidence ce besoin. Il n'a pas été possible d'identifier ces vulnérabilités lors des études préalables.

#### DYNAMISME DES BOURGS RURAUX : CRÉATION D'UN JARDIN INTERGÉNÉRATIONNEL

Aucun parc, jardin public ou espace dédié aux jeux pour enfants, n'existe sur la commune. Un projet d'aménagement de parc est proposé sur la friche de l'ancien GRETA. Ce jardin permettra de faire la connexion entre le site de l'hôpital et le centre-ville via un circuit piéton. Le Conseil Municipal approuve le projet et le plan de financement.

#### DYNAMISME DES BOURGS RURAUX : CHOIX D'UN PAYSAGISTE POUR LA CRÉATION D'UN JARDIN INTERGÉNÉRATIONNEL

Il est nécessaire de recourir à un paysagiste afin d'assurer la mise en œuvre du jardin intergénérationnel. Parmi les 3 offres reçues, le Conseil Municipal décide de retenir la plus avantageuse économiquement, SCOP Atelier Ersilie de GUER pour un montant de 14 400,00 € HT.

#### RÉSEAUX : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER AU TITRE DES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

Le Conseil Municipal décide de solliciter la redevance pour occupation du domaine public routier auprès d'Orange, au titre de l'année 2016, pour un montant de 1 074,00 €, au titre de l'année 2017 pour un montant de 1 053,00 € et au titre de l'année 2018, pour un montant de 1 087,00 €.

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE CONCERNANT LES PARCELLES AE 1 ET 2

Le Conseil Municipal approuve la signature d'un bail emphytéotique, d'une durée de 30 ans, concernant les parcelles cadastrées AE n°1 (22 340 m²) et AE n°2 (13 308 m²) à Guémené-sur-Scorff. Ces 2 parcelles, appartenant à Monsieur Adrien CHARVIEUX, sont situées en bordure du Scorff, en limite administrative avec la commune de Locmalo. Le bail est consenti moyennant une redevance annuelle fixée à 264,00 €.

#### SERVICES DE PROXIMITÉ : LOCATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU BÂTIMENT SITUÉ 2 RUE DE BELLEVUE

Le Conseil Municipal décide la remise en location du bien, auprès des professionnels exerçant dans les domaines paramédicaux (notamment ostéopathes et psychologues), dans les conditions financières suivantes : La location d'un bureau ou cabinet de consultation : 250 euros HT et la location des parties communes : 250 euros HT / total des locataires.

#### FINANCES LOCALES : ATTRIBUTION D'INDEMNITÉS AU COMPTABLE DU TRÉSOR

La trésorerie de Guémené-sur-Scorff est fermée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les comptes de la collectivité sont désormais hébergés en trésorerie de Pontivy. Le Conseil Municipal désapprouve le versement d'une indemnité à Madame la Trésorière de Pontivy.

#### VOIRIE : MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU STATIONNEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Suite au déménagement de l'accueil et des services administratifs de la mairie, le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un nouveau stationnement, dédié aux personnes en situation de handicap, à proximité immédiate de la nouvelle entrée de l'accueil des services administratifs de la mairie, désormais situé face au bas de la rue du Château. L'emplacement jusque-là dédié aux personnes en situation de handicap, faisant face aux Bains de la Reine, n'a plus lieu d'être.

## État civil

### Naissance

CROUZIT Blaise

19 septembre

### Mariage

CROUZIT Julien et LE FORT Mélanie

le 11 août

### Décès

THUAL André

BIGOIN Thérèse, veuve COJEAN

LEPETITCORPS Marguerite,

veuve LE PEUTREC

le 25 juin

le 24 juillet

le 29 juillet

## Jean Claude Le Cunff

### NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Jean Claude Le Cunff, 66 ans, conducteur de cars, devient le nouveau conseiller municipal en remplacement de Sabine Lebeauin, démissionnaire suite à son déménagement hors de la commune.

Très investi dans la vie associative guémenoise, Jean Claude Le Cunff est membre du CCAS, président du comité de Pêcherie, trésorier de la Compagnie Pourleth et membre actif de nombreuses autres associations.



## Petites Cités de Caractère de Bretagne

### VISITE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle des Petites Cités de Caractères ® de Bretagne s'est déplacée à Guémené-sur-Scorff jeudi 4 octobre. La commune bénéficie du label depuis 2013. Chaque commune lauréate se voit attribuer le label pour une durée de 5 ans. Le renouvellement n'est ni automatique ni garanti. C'est pourquoi le Maire, René Le Moullec, a présenté devant l'assemblée :

#### Les réalisations effectuées depuis 2013 :

- Adhésion à la fondation du patrimoine
- Création d'une zone d'aménagement différée en centre-bourg
- Création d'un jardin public au pied des remparts (rue Trébuil, en 2015)
- Désenclavement de la porterie des Rohan avec la démolition d'une maison inoccupée (rue du Château en 2016)
- Création de nouveaux services publics (maison de santé et maison des services au public en 2016)
- Embellissement du jardin public à la Pêcherie
- Ravalement de la façade de l'ancienne trésorerie, aujourd'hui occupée par les services administratifs et l'accueil de la mairie

#### Les travaux en cours et projets à réaliser dans les 5 prochaines années :

- Réhabilitation de la maison Limbour (rue Pérès, en cours)
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dit PLUi (en cours)
- Construction du nouvel hôpital
- Création d'un jardin intergénérationnel
- Réhabilitation de commerces et logements (Place Loth et rue Trébuil)
- Ouverture de la place du Château vers la rue Trébuil
- Mise en valeur des circuits du patrimoine
- Toutes les autres actions prévues dans le protocole de revitalisation (2018 - 2021).



Les critères de sélection ne se résument pas uniquement au patrimoine historique et à l'architecture remarquable des édifices de la commune, mais ils prennent en compte un projet global de développement du territoire :

- Entretien, restauration et mise en valeur du patrimoine
- Engagements en faveur de l'accueil du public
- Engagements en faveur de l'animation
- Engagements à participer à la vie du réseau

Sous Présidence de Claude Morin (ancien Maire de Quintin dans les Côtes d'Armor), la commission s'est ensuite déplacée dans les rues de notre cité, 2 heures durant.

Le dossier sera présenté en commission régionale (Rennes) puis nationale (Paris). La réponse officielle sera communiquée d'ici la fin de l'année.

## INAUGURATION DE LA MSAP

### RECHERCHE DE TÉMOIGNAGES SUR LA MAISON LIMBOUR

Pour l'inauguration de la Maison de Services Au Public, la mairie souhaite organiser une exposition sur la maison Limbour.

Si vous avez des photos ou des documents, si vous avez des anecdotes, des témoignages ou des souvenirs que vous voulez partager à ce sujet, contactez la mairie au 02 97 51 20 23.

# Faux sites administratifs : soyez vigilants !

Face à la recrudescence de faux sites administratifs qui proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives à la place des usagers, une campagne d'information nationale a été lancée par le gouvernement le 17 septembre dernier. Elle a pour objectif de donner aux usagers les bons réflexes pour effectuer des démarches administratives en toute sécurité.



## Comment reconnaître les faux sites administratifs ?

Les faux sites n'hésitent pas à tromper le consommateur en prenant l'apparence de sites officiels : reproduction à l'identique de la charte graphique du site, usage des couleurs bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, référencement en tête des moteurs de recherche devant les sites officiels.

Certains sites non seulement exigent le paiement de certains services généralement gratuits mais abonnent également à leur insu les consommateurs à un service dont ils n'ont pas besoin.

## Quelques conseils de base :

- Toute démarche administrative courante (demande d'extrait de naissance, d'extrait de casier judiciaire, de changement d'adresse, d'inscription sur les listes électorales) est **proposée gratuitement** sur les sites officiels de l'administration française. Le site <https://www.service-public.fr> permet d'obtenir directement l'adresse de la plate-forme qui propose le document recherché et assure sa fiabilité.
- Rester attentif concernant l'URL du site (vérifier qu'il s'agit bien d'un «.gouv.fr» ou «.fr» et jamais d'un «.gouv.org» ou «.gouv.com») et s'assurer que le site est bien hébergé en France.
- Aller directement sur le site, ne pas cliquer sur un lien envoyé dans sa boîte mail et vérifier que le site est sécurisé (URL commençant par https:)
- Consulter les conseils du Centre européen des consommateurs pour vérifier la fiabilité de la société qui propose le service.

## Vigilance vols

La gendarmerie appelle à la vigilance : n'ouvrez pas votre porte à des inconnus, enfants ou adultes. Surtout ne les laissez pas seuls. L'un d'entre eux peut détourner votre attention pendant que l'autre vous vole. Des démarcheurs suspects se présentant avec de fausses qualités d'agents des compagnies d'électricité, de gaz ou d'eau ou tentant de vendre calendriers et cartes postales à des prix totalement exorbitants. Ils peuvent vous présenter de fausses cartes professionnelles

(méfiez-vous si vous n'avez pas reçu d'avis de passage).

Outre le risque d'abus de faiblesse, il n'est pas exclu que ces faux démarcheurs fassent du repérage en vue d'éventuels vols et cambriolages

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la gendarmerie 24h/24 et 7jours/7, en composant le 17 sur votre téléphone.

## Sécurité routière

La liste des médicaments présentant des risques pour la conduite des véhicules a été modifiée en 2017 (en particulier les anxiolytiques ou somnifères qui passent de la classe 2 à la classe 3). La sécurité routière et le directeur de la Santé ont signé une convention visant à renforcer la sensibilisation du grand public sur le sujet. Nous vous invitons à l'occasion d'un de vos déplacements en pharmacie, à réclamer la brochure donnant l'information sur les pictogrammes des boîtes de médicaments.

Ceux-ci, en effet, peuvent avoir un impact sur votre attention au volant d'un véhicule.

### LES PHARMACIENS du Morbihan veillent sur votre santé

Certains médicaments peuvent avoir un impact sur votre attention notamment au volant d'un véhicule



**Le NIVEAU 1**  
Peut impacter votre conduite

Soyez prudent  
Ne pas conduire sans avoir lu la notice



**Le NIVEAU 2**  
Peut remettre en cause votre capacité à conduire

Soyez très prudent  
Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



**Le NIVEAU 3**  
Incompatibilité avec la conduite

Attention, danger :  
Ne pas conduire  
Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin

**Informez-vous en demandant la brochure à votre pharmacien et sur [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)**






# Lotissement de la Garenne

## COMMERCIALISATION DES 9 LOTS

Le Conseil Municipal, par délibération du 10 octobre 2017, a décidé l'aménagement d'un lotissement communal sur le site de la Garenne, avec 9 lots libres de constructions.

La commune de Guéméné-sur-Scorff est propriétaire de ce terrain (superficie de 10 648 m<sup>2</sup>, soit 1,06 hectare) depuis 1981. Deux projets ont été initiés lors de ces 30 dernières années, mais aucun n'a abouti.

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire le 8 octobre 2018, a voté un budget annexe « Lotissement de la Garenne » et validé les travaux de viabilisation du site. Ces derniers débuteront fin octobre et se dérouleront pendant 4 mois.

Ce projet est essentiel pour la commune. Les arguments plaidant en sa faveur sont les suivants :

- La densité de bâti sur le territoire : Guéméné-sur-Scorff concentre 1 121 habitants sur 1,17 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 958 habitants au km<sup>2</sup>. Hormis le terrain concerné par ce lotissement, tout le foncier communal est bâti. La faible superficie de Guéméné-sur-Scorff ne permet pas une extension de l'urbanisation autre que sur ce site de la Garenne.

- La baisse de la population (1 831 habitants recensés en 1968 ; 1 555 en 1982 ; 1 205 en 1999 ; 1 121 en 2017) : il s'agit d'enrayer cette situation par un renouvellement de la population, et de maintenir les effectifs scolaires.

- Le caractère naturel et paysager du site sera préservé.

- Les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement collectifs desservent le site, de même que la voirie.

Le coût total de la viabilisation des 9 lots s'élève à 235 482,43 € HT.

La superficie à commercialiser est de 6 639 m<sup>2</sup> (9 lots).

L'acquisition de ce terrain datant de 1981, elle est aujourd'hui amortie. Ce coût n'est donc pas pris en compte dans le calcul fixant le prix du mètre carré viabilisé.



### DETAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Montants HT
Géomètre (Xavier Nicolas)	20 370,00 €
Etude de sol (ECR environnement)	2 635,00 €
Elagage (Jouanno)	4 000,00 €
Epareuse (Goubin)	1 000,00 €
Coordonnateur SPS (Apave)	1 420,00 €
Voirie et espaces verts (Eiffage)	84 562,43 €
Eaux usées et eaux pluviales (Toulgoat)	71 720,00 €
Eau potable (Eau du Morbihan)	15 000,00 €
Electricité (Morbihan Energie)	11 500,00 €
Eclairage public (Morbihan Energie)	13 275,00 €
Provisions si roches importantes dans le sol	10 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>235 482,43 €</b>

Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente du mètre carré à 35 €.

La commune n'a pas vocation à faire un bénéfice sur ce type d'opération. Dans le meilleur des cas, les recettes générées par la vente des 9 lots équilibreront les dépenses engagées pour la viabilisation des lots.

Le site offre un panorama exceptionnel sur le centre-ville de Guéméné-sur-Scorff. Pour tous renseignements ou réservation d'un lot, vous pouvez contacter la mairie (au 02 97 51 20 23 ou à [mairieguemene.sur Scorff@wanadoo.fr](mailto:mairieguemene.sur Scorff@wanadoo.fr)) ou vous déplacer (accueil ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le samedi matin de 10h00 à 12h00).

# Mise en valeur du patrimoine

## AMÉNAGEMENT DE CIRCUITS THÉMATIQUES

La mise en valeur du patrimoine est au cœur du projet de revitalisation du centre-ville. Guéméné-sur-Scorff est une commune à l'histoire millénaire engagée vers l'avenir. Sans renier son passé, qui doit être conforté et mis en valeur, son héritage architectural a toute sa place dans le Guéméné de demain et peut parfaitement s'intégrer dans les projets de rénovation urbaine. Parmi les nombreux sites dignes d'intérêt, le quartier du Stang et la rue Jean Martin méritent d'être embellis. Les fontaines et lavoirs, l'habitat pittoresque, les ruelles médiévales, sont autant d'atouts à valoriser. Avec l'expertise de Kastell Kozh, des circuits thématiques vont être proposés au public en 2019 et agrémentés de panneaux d'information. Muni d'une carte, chacun pourra arpenter le centre historique de Guéméné-sur-Scorff à la (re) découverte de lieux insolites. Cette mise en valeur s'accompagnera d'une réfection de voirie dans les rues médiévales : Jean Martin dans un premier temps. Suivrons les rues Saint-Roch et Joseph Le Calvé.



# Maison Limbour

## LES TRAVAUX CHANGENT DE DIMENSION

La réhabilitation de la Maison Limbour se poursuit. Les travaux sont entrés dans une autre phase. La façade du bâtiment historique, après avoir été intégralement démontée pièce par pièce avant l'été, a été remontée tel un puzzle géant en 3D. Chaque élément a été scrupuleusement numéroté et soigneusement déplacé jusqu'aux ateliers des Charpentiers de Bretagne à Quistinic, afin d'y être restauré. La façade a depuis été entièrement remontée, fruit d'un travail méthodique et de précision.

Trois colonnes sont désormais érigées et visibles depuis la rue. Si celle du milieu a été réalisée spécialement pour cet ouvrage, les deux colonnes positionnées aux extrémités de la façade sont d'origine. Elles sont restées emmurées 500 ans durant, sans que personne ne sache où elles étaient réellement. La dépose de la maçonnerie en juin dernier a permis de retrouver ces vestiges que l'on croyait perdu.

La couverture ardoisée achevée, le parapluie a été déposé le lundi 1<sup>er</sup> octobre.

Bien que l'échafaudage soit toujours présent, la Maison Limbour impressionne par son aspect architectural du XVI<sup>e</sup> siècle. Son allure donne une dimension nouvelle à la rue Joseph Pérès, suscitant des projets immobiliers en centre-ville.



## Des professionnels passionnés



A gauche, Ismaël (Les charpentiers de Bretagne) et à droite, Sébastien (Maison Grevet).

### Ismaël, responsable charpenterie (les charpentiers de Bretagne)

Ayant suivi une formation au lycée du Blavet (2 ans de menuiserie et 1 an de charpenterie), Ismaël a appris son travail « sur le tas ».

Passionné par la restauration de bâtiments, il apprécie de travailler sur la maison Limbour, chantier unique comme souvent en restauration. Il s'agit d'un des plus gros chantiers auquel il ait participé en 13-14 ans de métier, avec 5 niveaux dont la charpente : les piliers doivent supporter 15 tonnes (10 tonnes de bois en façade et 5 tonnes en charpente toit).

Le chantier est un vrai challenge pour les charpentiers, chaque étape est complexe : dépose des pans de bois, alignement avec la charpente, rattrapage des faux niveaux des planchers, installation de poutres extrêmement lourdes.

### Sébastien, responsable maçonnerie (Maison Grevet)

De formation CAP - BEP maçonnerie, Sébastien a une expérience de 9 ans dans les monuments historiques.

Aussi passionné qu'Ismaël par la restauration, il aime devoir trouver des solutions pour ne pas dénaturer les bâtiments et transmettre son savoir-faire aux jeunes. Les employés de la Maison Grevet sont tous formés « sur le tas ».

Pour Sébastien, les nombreuses difficultés du chantier sont motivantes. Les maçons ne savent pas ce qu'ils vont découvrir, des pierres monumentales sont à remplacer, la manutention est difficile de par le poids et la taille des matériaux (installation de poutres plus larges que le bâtiment). De même, l'alignement doit être respecté malgré les déformations et il faut trouver des solutions qui ne choquent pas visuellement (par exemple, les meneaux déformés ne s'adaptent plus aux fenêtres). De plus chaque bâtiment étant unique, il n'existe aucun support quant au respect des règles.

## BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE



Les bureaux administratifs de la mairie, installés dans l'ancienne trésorerie et accessibles aux personnes handicapées, ont été embellis : crépi retiré pour faire apparaître les murs de pierre, peinture des linteaux, fleurissement, le bâtiment s'accorde désormais mieux avec l'hôtel de ville.

## Rénovation urbaine

### Aménagement de la place du château

La disposition du bâti place du château (où se dresse l'hôtel de ville) oblige les piétons qui souhaitent rejoindre la rue Trébuil à effectuer un détour (via la place Loth), et réciproquement. De même, la configuration de la rue Trébuil l'exclut quelque peu du reste du centre-ville, avec sa voirie étroite bordée par des immeubles relativement haut. Afin de donner un nouveau souffle à cet espace commerçant, tout en conservant sa particularité et son charme, la municipalité souhaite créer un accès direct vers et depuis la place du château. Cet accès sera aménagé à proximité immédiate de l'office de tourisme et des Bains de Reine. Les personnes extérieures à Guémené/Scorff seront incitées d'avantage à rallier la rue Trébuil, via une passerelle. Ceci n'est pas le cas aujourd'hui : l'entrée de la rue Trébuil, et la vision qu'elle offre au visiteur depuis la place Loth, ne la met pas en valeur. Cette confidentialité nuit à l'activité commerciale. La rue Trébuil doit rester un axe vivant et commerçant.

La création de ce passage avec l'aménagement d'une passerelle sera réalisée en 2019. La livraison interviendra courant 2020.



### Réhabilitation de bâtis inoccupés

Parallèlement à l'aménagement de la place du château, deux sites incontournables du centre-ville vont être réhabilités : il s'agit des bâtiments implantés 1 et 3 place Loth d'une part (anciennement la calèche), et 4 rue Trébuil d'autre part (anciennement le bar de l'Odyssée). Ce projet avait été inscrit dans l'appel à candidature « Dynamisme des bourgs-ruraux et centre-villes de Bretagne », pour lequel le dossier de Guémené-sur-Scorff a été retenu. Le protocole de revitalisation a donc entériné ce double projet. Le site Place Loth accueillera un espace commercial (déjà réservé) au rez-de-chaussée et 2 logements locatifs aux étages. Le site rue Trébuil accueillera un espace commercial (lui aussi réservé) au rez-de-chaussée et 5 logements locatifs aux étages. Avec la réhabilitation déjà engagée de la maison Limbour, le centre-ville va connaître un regain d'attractivité.

La ville a fait l'acquisition des deux bâtiments. Les permis de construire ont été déposés. Monsieur Le Maire a rencontré mardi 9 octobre à Vannes le nouvel architecte des bâtiments de France, Monsieur Olivier CURT, dans ses locaux. Les travaux débuteront en mars 2019.



## Jardin intergénérationnel

### UNE SECONDE JEUNESSE POUR LE SITE DE L'ANCIEN GRETA

Le projet de jardin intergénérationnel constitue une des nombreuses actions inscrites dans le protocole de revitalisation du centre-bourg. Lors des ateliers préalables avec la population, les établissements scolaires et associations locales, le site du Gréta, de par sa position centrale et son aspect peu reluisant, avait été identifié comme stratégique et nécessitant un réaménagement. Cet espace en friche va donc être transformé en jardin intergénérationnel, pour le bien-être des petits et grands, des familles comme des sportifs. L'aménagement du site a été confié à l'atelier Ersilie (56380 GUER).

Une réunion publique est organisée sur site jeudi 25 octobre à 18h00, suivi d'un échange dans les locaux voisins des Trois Marchands. Chacun est le bienvenu pour exprimer ses avis et souhaits quant à la composition de ce futur espace public. Vous pouvez vous approprier ce jardin dès à présent, en participant à la validation de son plan d'aménagement, jusqu'à son utilisation prochaine (à compter de l'été 2019).



# Maison de Services Au Public



La Maison de Services Au Public (MSAP) est un lieu près de chez vous où vous pouvez être accompagnés dans vos démarches administratives de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit...

Mêlant l'outil et l'humain cette dernière a vocation à délivrer un premier niveau d'information sans pour autant se substituer à l'organisme concerné.

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports sont instruites à la MSAP et non plus en mairie comme cela était le cas auparavant. Sur RDV au 02 97 07 59 15.

Au sein des locaux de la MSAP, sont mis à votre disposition en libre-service, deux ordinateurs vous permettant de réaliser vos démarches sur les sites de la CAF, Pôle emploi, CPAM, ANTS, des impôts...

Solenne LAGARDE et Thomas BOUCHERY (service civique) sont là pour vous accompagner à accomplir vos démarches sur l'outil informatique.

Afin de pouvoir vous apporter un accompagnement optimal, il est impératif de prendre RDV pour vos démarches administratives.

Il est également possible de retirer les sacs jaunes pour le tri sélectif.

De plus, divers permanenciers vous reçoivent :

- **SUEZ** : tous les mercredis matin de 9h à 12h sans RDV. Un agent vous reçoit pour répondre à vos questions (ouverture - fermeture d'un compteur d'eau, facture, paiement, relevé de compteur...)

- **SOLIHA** : tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 10h à 12h sans RDV (sauf août) : un agent vous renseigne gratuitement sur les aides financières possibles pour améliorer et adapter votre logement.

- **ADIL 56** : 3<sup>e</sup> mardi du mois de janvier-juillet et octobre 14h à 17h. Sur RDV au 02 97 21 74 64.

L'ADIL offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement.

Cette dernière est avant tout préventive et vous permet de mieux connaître vos droits et vos obligations ainsi que les solutions adaptées à votre cas, en matière de logement.

L'ADIL a 3 missions :

- 1/ L'information des ménages sur toutes les questions de logement : réalisation d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier, règles d'attribution des logements HLM, prêt et aides spécifiques en matière d'habitat, APL, contrats de construction, cession ou de travaux, aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie, les assurances liées à la construction et au logement, le permis de construire et les règles d'urbanisme, le droit de la location, la copropriété, l'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire, les relations avec les professionnels de l'immobilier : régle-



mentation, mission, honoraires, droits de mutation et ensemble des frais annexes, fiscalité immobilière.

- 2/ L'observation des marchés de l'habitat et des pratiques : l'offre de terrain à bâtir, les loyers du parc privé, l'offre de logements neufs.

- 3/ Le repérage, l'accompagnement et l'orientation des ménages en situations de précarité énergétique, au travers du dispositif « Morbihan Solidarité Énergie ».

Les prochaines permanences sont les mardis 16 octobre 2018, 15 janvier, 16 avril et 16 juillet 2019.

- **SPIP 56** : Service Pénitentiaire et d'Insertion et de Probation : sur RDV

- **ALECOB** : Vous avez un projet de construction, de rénovation, un agent de L'Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne (Alécob) vous reçoit pour échanger, et vous conseiller en matière d'énergie. Il met en œuvre des conseils gratuits, objectifs et neutres, une assistance technique et une aide pour les demandes de financement.

Les prochaines permanences sont les 3<sup>es</sup> mardis du mois de janvier-juillet et octobre de 14h à 17h, c'est-à-dire les mardis 16 octobre 2018, 15 janvier, 16 avril et 16 juillet 2019.

CADNM (Centre d'accès au Droit Nord Morbihan) : Depuis le 5 septembre dernier tous les mercredis après-midi sur RDV (au 02 97 27 39 63), un juriste vous reçoit gratuitement et de manière totalement confidentielle afin de répondre à vos interrogations (séparation, mariage, succession, différends de voisinage...).

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

A partir du 5 novembre :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h samedi de 9h à 12h.

17, rue des Frères Trébuil - 56160 Guéméné-sur-Scorff  
Email : msap-guemene@orange.fr - Tél. 02 97 07 59 15

## LA TOUSSAINT

Les familles sont invitées à procéder au nettoyage du cimetière à l'occasion de la Toussaint. Le cimetière devra être en parfait état de propreté pour le samedi 27 octobre. Il sera d'ailleurs interdit d'introduire au cimetière toute voiture ou autre véhicule à compter de cette date.

Le jeudi 1<sup>er</sup> novembre, la circulation de tous les véhicules sera interdite dans le sens route de Pontivy - route de Locmalo (de la gendarmerie vers le cimetière), rue du Parco. Sur la demie-chaussée de la route empruntée par la circulation, le dépassement sera interdit dans le sens unique.

# Hôpital Alfred Brard

René Le Moullec, maire de Guémené-sur-Scorff, s'inquiétant au sujet du nombre de places du futur hôpital a envoyé un courrier à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé :

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN



MAIRIE  
de  
GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

RENE LE MOULLEC

MAIRE DE GUÉMENÉ SUR SCORFF

Président du Conseil de surveillance

De l'hôpital A.BRARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 24 JUL. 2018

Madame Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la santé

14 Avenue Duquesne

75700 PARIS

Objet : Centre hospitalier A.BRARD de GUÉMENÉ SUR SCORFF

Madame la Ministre,

Je me permets de vous adresser ce courrier pour vous alerter sur la situation intolérable que connaît aujourd'hui notre établissement hospitalier.

Notre commune, et plus largement notre territoire situé en Centre Bretagne dans un secteur rural, est doté depuis 1927 d'un établissement hospitalier qui a une double fonction EHPAD et Sanitaire.

Cette organisation permet ainsi d'accueillir à la fois des personnes dépendantes et des personnes en convalescence mais aussi en fin de vie.

En effet notre établissement, aujourd'hui, comprend 170 places d'EHPAD, 45 places de médecine dont 6 lits de soins palliatifs, 2 lits de coma végétatif et pour le reste des lits de SSR.

Malheureusement, le bâtiment a fait l'objet d'un avis défavorable à la poursuite de l'activité de la commission de sécurité en 2011. Ce bâtiment ne répondant plus aux normes actuelles de sécurité incendie.

Devant l'impossibilité de remise aux normes de ce site, la décision d'une reconstruction a été prise.

Ce projet a fait l'objet de nombreuses études et de réunions rassemblant tous les acteurs concernés, l'ARS, Le Département, les collectivités locales, les représentants du personnel, la Direction de l'hôpital, les professionnels de santé, le Député. L'objectif étant à la fois de déterminer avec un maximum de garanties le capacitaire et l'équilibre financier du dossier.

Pour la partie EHPAD, le département, dans un courrier en date du 29 janvier 2013 nous a confirmé son engagement pour la reconstruction à hauteur de 170 places et d'un engagement financier d'un montant de 3 570 000 €. Ce besoin capacitaire a été déterminé suite à plusieurs plans gérontologiques et corroboré par notre taux d'occupation qui se situe entre 98 et 99% depuis plusieurs années et une liste d'attente de plusieurs dizaines de personnes résidentes sur notre territoire.

Pour la partie sanitaire, en plus de ces réunions, un audit commandité par M<sup>me</sup> Touraine, a été réalisé entre juin et décembre 2014 par un cabinet extérieur pour vérifier la pertinence du projet et aboutir à un projet médical partagé. A l'issue de cet audit un consensus sur le dimensionnement de 40 lits sanitaires (soit 6 lits identifiés de soins palliatifs, 2 lits d'accueil de patients atteints de coma végétatif et 32 lits de soins de suite polyvalents et de réadaptation). Ce projet médical a été validé le 5 décembre 2014 par l'ARS.

Depuis cette date, nous travaillons sur l'équilibre financier et pérenne du projet pour le sanitaire. La partie EHPAD étant elle acquise depuis 2013. Ce travail a fait l'objet de plusieurs réunions entre les différents services et les élus. Cela fut long et fastidieux. Mais chacun a participé à cet exercice de manière constructive partageant l'objectif de sécuriser le plus possible ce plan financier. Les collectivités concernées (EPCI, Communes de Guémené et de Locmalo) ont accordé leur concours financier soit par le biais de subventions, soit par l'apport de recettes nouvelles consolidant ainsi le budget de l'établissement sur le long terme. Le Sous-Préfet, lui-même a accepté de soutenir le projet en y consacrant une partie de son enveloppe DETR.

Entre temps, fort « de l'autorisation d'engager les travaux » délivrée par courrier du 14 novembre 2016 de l'ARS et suite à l'organisation d'un concours d'architectes organisé en 2015, nous avons poursuivi ce travail.

D'autre part, bien que les conditions d'accueil de nos résidents ne soient pas optimales, les équipes des différents services, malgré des conditions difficiles ont accompli leurs tâches avec beaucoup de professionnalisme. Les enquêtes de satisfaction sont chaque année très éloquentes de ce point de vue.

Cela fait donc maintenant 7 ans que nous travaillons sur ce dossier. 7 ans que le budget de l'hôpital supporte une charge annuelle de 130 000 à 150 000€ pour la mise en place d'un service de sécurité incendie extérieur.

Durant toute cette période l'ensemble des partenaires ont été associés aux travaux, y compris le département. A aucun moment le capacitaire n'a été remis en cause.

Alors qu'une dernière rencontre était programmée pour valider le plan de financement, le département dans un courrier du 28 mars 2018 nous demandait de revoir le périmètre du projet en y intégrant une diminution de 30 à 50 lits pour les redéployer sur le bassin lorientais en large déficit de places.

Lors de notre ultime rencontre le 17 avril dans les locaux de l'ARS, les participants (Sous-Préfet, Député, Représentant de la Communauté de Communes, Direction de l'hôpital, ARS, et moi-même) ont tous exprimé aux représentants du département l'incohérence d'une telle demande.

D'un point de vue financier, ce serait un vrai gâchis remettant en cause l'ensemble du dossier. Des sommes importantes ont déjà été engagées tant par les collectivités (achat des terrains, viabilisation) que par l'établissement lui-même (concours d'architectes pouvant faire l'objet de recours, études techniques, création des accès) représentant plusieurs centaines de milliers d'euros.

Sur le plan social et économique de notre territoire ce serait une catastrophe. De fait le projet serait à revoir dans son ensemble et les conséquences seraient désastreuses pour le personnel, les résidents.

D'autre part et surtout, cela ne répondrait en aucune façon au souci de rééquilibrage des capacités d'accueil du département.

Nos places étant toutes occupées et compte tenu de la liste d'attente, comment peut-on imaginer augmenter nos capacités d'accueil globales sur le département avec cette solution.

Il me semble plutôt que nous sommes pris en otage dans une manœuvre consistant à obtenir la création de nouvelles places d'EHPAD sur le département.

Vous comprendrez, Madame la Ministre que cela nous est intolérable et inacceptable. Ce sont 250 personnes qui travaillent et qui se dépensent sans compter pour garantir un accueil de qualité à nos résidents, souvent dans des conditions très difficiles. Ce sont des résidents qui ne peuvent bénéficier de locaux adaptés leur garantissant un séjour et une qualité de vie optimale. Ce sont des coûts importants qui sont dépensés sans aucune plus-value pour l'établissement. Enfin ce sont des risques importants de démotivation pour l'installation de futurs médecins sur notre territoire.

Tout cela, alors que plus rien ne s'oppose à ce que ce dossier puisse enfin voir son aboutissement, si ce n'est que ce bras de fer entre le département et l'état pour la création de places.

Aujourd'hui, sur le plan architectural le dossier est à la phase APS. Le permis de construire est prêt à être déposé. Le plan de financement est finalisé.

L'ensemble des acteurs locaux n'attend plus que le feu vert pour mettre tout en œuvre pour une réalisation à l'horizon 2021.

Nous ne pouvons plus attendre. C'est pour cette raison que je sollicite votre arbitrage dans ce dossier pour qu'enfin il puisse aboutir. Cette décision est aujourd'hui urgente pour les raisons invoquées précédemment. Pour ma part, je me suis engagé à entamer une grève de la faim si en septembre la situation n'avait pas évolué.

J'espère que nous ne devons pas en arriver à ces extrêmes et que ce courrier attirera toute votre attention pour faire évoluer ce dossier dans l'intérêt de notre population.

Je me tiens à votre disposition pour tous compléments d'information qui vous seraient utiles.

Espérant une réponse rapide de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre mes sentiments les plus dévoués.

RENE LE MOULLEC

Maire de GUÉMENÉ SUR SCORFF

Président du Conseil de Surveillance





**Morbihan**  
Conseil général

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES INTERVENTIONS  
SANITAIRES ET SOCIALES

DIRECTION DE L'AUTONOMIE  
DES PRESTATIONS ET  
DES MOYENS DE SOLIDARITÉ

Dossier suivi par :  
M. Hervé SOUGEARD  
02 97 54 74 05

**Objet : Situation de l'hôpital Alfred Brard de Guéméné-sur-Scorff**  
**Réf. : Votre courrier en date du 26 octobre 2012**

Monsieur,

Vous avez bien voulu me fait part, au nom du comité pour l'avenir de l'hôpital que vous représentez, de vos préoccupations relatives à la situation de l'hôpital Alfred Brard de Guéméné-sur-Scorff.

Des mesures concernant la sécurité contre les risques d'incendie ont été mises en place après l'avis émis par la commission d'arrondissement de Pontivy. Ces travaux ont été financés à hauteur de 135 291 € par le département.

Par ailleurs, en ce qui concerne les charges supplémentaires de personnel de sécurité, il a été demandé à la direction de rétablissement d'examiner des solutions existantes qui permettraient de diminuer ce coût.

Il n'en demeure pas moins que la nécessité d'une reconstruction de l'établissement est clairement établie tant pour l'activité sanitaire concernant l'agence régionale de santé (ARS) que pour l'activité médico-sociale (accueil de personnes âgées dépendantes) relevant de la compétence conjointe du département et de l'ARS.

Des réunions de travail se sont tenues entre les représentants du département et notamment M. Jean-Jacques Tromelin, conseiller général, l'agence régionale de santé, la direction du centre hospitalier de centre Bretagne, le maire de Guéméné-sur-Scorff, président du conseil de surveillance. Le département y a confirmé le principe et les modalités de son intervention dans la reconstruction de cet établissement.

Ainsi pour ce qui le concerne (hors activités sanitaires relevant de l'ARS), le département est favorable à la reconstruction de la capacité existante de l'EHPAD (170 places), moyennant une diversification de l'offre de services.

Cet engagement financier conséquent pour le département (de l'ordre de 3 570 000 € de subvention pour la reconstruction de 170 places) permettra de limiter l'impact financier sur les résidents et leurs familles.

A ce titre, je vous informe que j'attacherai la plus grande importance aux conditions de réalisation de cette opération de reconstruction. En effet, le Conseil général a adopté lors de sa réunion du 30 janvier 2013 un tarif journalier de référence opposable aux nouvelles opérations de reconstruction d'EHPAD, et ce afin que l'accueil en structure reste financièrement accessible aux personnes âgées dépendantes.

Il appartient ainsi désormais à l'ARS de se prononcer sur l'organisation des activités sanitaires et à la direction de l'établissement de concevoir un projet d'établissement et d'investissement pour la partie EHPAD qui sera soumis à mon approbation.

L'établissement m'a adressé le 18 janvier 2013 un scénario de reconstruction qui fera l'objet de discussions avec les services concernés du département.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je ne peux que vous confirmer la priorité donnée par le département à la reconstruction de l'EHPAD de l'hôpital Alfred Brard.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil général

François GOULARD

Vannes, le 29 janvier 2013

Monsieur René LEJOLLEC  
Comité pour l'avenir de l'hôpital  
Place Peuchant  
56160 GUÉMENÉ SUR SCORFF



Service émetteur : Délégation territoriale  
Des Côtes d'Armor

Affaire suivie par : Marie GESTIN

Courriel : marie.gestin@ars.bre.santa.fr

Téléphone : 02 96 78 61 73

Télécopie : 02 96 78 61 63

Réf. :

P. A. : - 5 DEC. 2014

Date :

Objet : Hôpital de proximité de Guéméné sur Scorff

Monsieur Philippe NOGUES  
Député du Morbihan  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

Monsieur le Député,

Suite au courrier de Mme Marisol Touraine en date du 6 février 2014, l'ARS a financé l'audit de fonctionnement des services de l'hôpital de proximité de Guéméné sur Scorff confié au cabinet Adopale. Cet audit réalisé de juin à décembre 2014 a permis de faire travailler ensemble l'ensemble des parties prenantes du territoire au travers d'un diagnostic qui a permis de déboucher sur une proposition de projet médical faisant consensus pour l'hôpital de proximité de Guéméné sur Scorff.

Cette proposition de projet médical consiste en 6 lits identifiés de soins palliatifs regroupés dans des locaux spécifiques, 2 lits de coma végétatif, 32 lits de soins de suite et de réadaptation dont 4 lits spécifiques pour les entrées directes et les pathologies aigües en lien avec la MSP (Maison de Santé Pluri-professionnelle) adossée à cet hôpital de proximité. Cette proposition prévoit également la présence d'un médecin sur le site de l'hôpital et de la MSP pour réaliser des consultations non programmées et de répondre aux urgences de l'hôpital et de l'EHPAD. Cette proposition indique également l'inscription de cet hôpital de proximité dans la filière avec les établissements de santé de Kério situés à Pontivy. Cette proposition précise que les 40 lits seront situés sur 1 seul niveau réparti en 2 plateaux de 20 lits.

Je valide cette proposition de projet médical pour l'hôpital de Guéméné sur Scorff reposant sur la nécessaire articulation et complémentarité de l'offre de soins des établissements de santé du territoire avec l'offre de santé des professionnels de santé et paramédicaux libéraux pour répondre aux besoins de la population du territoire.

Je confie dès à présent à la direction de cet hôpital de proximité, sur la base de ce projet médical validé répondant aux besoins de la population, la finalisation du projet architectural de cet établissement ainsi que son plan de financement et son calendrier dans le respect de la nécessaire meilleure optimisation des deniers publics.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma sincère considération.

Le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne,

Alain GAUTRON

Copies :

M. le Maire de Guéméné sur Scorff

M. le Directeur du Centre Hospitalier Centre Bretagne

Mme la Directrice de l'hôpital de proximité de Guéméné sur Scorff

Mme la Présidente de CME de l'hôpital de proximité de Guéméné sur Scorff

34, rue de Paris BP 2152 22021 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
Standard : 02 96 78 61 62  
www.ars.bretagne.santa.fr



**Morbihan**  
Conseil général

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES INTERVENTIONS  
SANITAIRES ET SOCIALES

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Dossier suivi par :  
M. Raphaël EYL-MAZZEGA  
Tél. : 02 97 54 78 08  
mail : raphael.eyl-mazzege@morbihan.fr

**Objet : Restructuration de l'hôpital Alfred Brard**  
Copie : M. le Directeur général de l'ARS

Madame la Directrice,

En réflexion depuis de nombreuses années, le projet de restructuration de l'hôpital de Guéméné-sur-Scorff n'est, à l'heure actuelle, pas stabilisé. Les derniers échanges relatifs au plan de financement prévisionnel de la partie sanitaire du projet montrent que des points essentiels restent en débat (prise en compte d'une restauration sur site ou non, montant de valorisation du foncier, etc.) et que l'équilibre financier n'est pas garanti ce qui peut remettre en question la faisabilité globale de l'opération. Ces éléments justifient aujourd'hui d'adapter votre projet aux évolutions du contexte de la prise en charge médicale et médico-sociale des personnes âgées sur notre territoire.

Ainsi, vous n'êtes pas sans savoir que le département a adopté récemment son schéma de l'autonomie. Celui-ci fait du rééquilibrage de l'offre de places d'EHPAD une priorité, afin de garantir, au vu des moyens disponibles, une équité d'accès à l'offre médico-sociale sur son territoire. Cet axe fort s'inscrit par ailleurs, en pleine cohérence avec le projet de programme régional de santé (PRS) de l'agence régionale de santé (ARS), actuellement soumis à la concertation.

Par conséquent, le département vous demande de bien vouloir revoir le périmètre du projet de restructuration de votre établissement en y intégrant une diminution capacitaire de 30 à 50 places d'EHPAD. Celles-ci auront vocation à être redéployées sur des territoires en très net déficit actuellement. Ce souhait a bien évidemment été partagé avec l'ARS.

Vous pourrez bien sûr travailler à différents scénarii permettant d'ajuster votre capacité dans la fourchette indiquée. Mes services restent à votre entière disposition pour vous accompagner techniquement dans ce travail.

Département du Morbihan

2 rue de Saint-Tropez - CS 82400 - 56009 Vannes Cedex - Tél. 02 97 54 80 00 - Fax 02 97 54 80 56 - www.morbihan.fr

Vannes, le 28 mars 2018

Madame la Directrice  
Hôpital Alfred Brard  
BP 83  
56160 GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

Petite rétrospective en images des nombreuses animations qui ont égayé la saison estivale dans notre petite cité, rassemblant à chaque fois un large public, toutes générations confondues.



14 juillet : Rando pourleth



19 juillet : Plantec



19 juillet : Sar ha Scorv



23 juillet : Bruno Brel



1<sup>er</sup> août : Vide-greniers



2 août : Blue Swing



2 août : Hoffmann Rama Blues Project



4 août : Couleurs de Bretagne



9 août : Duo du Bas



9 août : Nirmaan



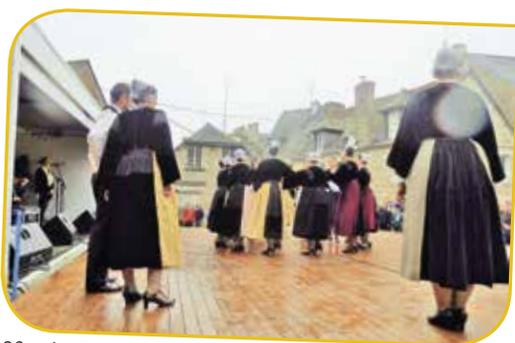
16 août : Une Touche d'Optimisme



17 août : Projection des Contes d'Hoffmann



23 août : Fac Similé



26 août : Fête de l'andouille



26 août : Pardon de Notre Dame de la Fosse



26 août : Théâtre à l'ancien relais de diligences



8 septembre : Forum des associations



14 septembre : Visite aux flambeaux

## Expert Fermetures



### Votre spécialiste pour l'équipement de toute votre maison

Cédric HURBOURG vous reçoit au n° 16 de la rue Émile Mazé pour tous vos projets de pose de fenêtres, de volets roulants, de stores, de portes d'entrée, rénovation de fenêtres, de portails, de portes de garage, aménagement de gardes de corps, vérandas, construction de vérandas...

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00.



## Pôle Optique

Depuis le 13 octobre, votre nouvel opticien, Pôle Optique, s'est installé au n° 28 rue Joseph Pérès.

Il est ouvert du mardi au samedi inclus de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

## L'Épicerie Centrale

L'épicerie centrale "La morue" vous accueille du mardi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h.

Vous y trouverez tout produits d'épicerie en biologique et/ou local ; produits frais (poulets, viande de bœuf, de veau, de porc, ponctuellement d'agneau et bientôt de la charcuterie ; fromages et produits laitiers de vache, brebis ou chèvre, pain au levain, légumes de saison, quelques fruits, pâtisseries et plats préparés), produits en vrac (riz, graines, légumineuses, sucres...), bières, vin, jus de fruits, café, thé, pâtes, céréales, miel, confitures... Et un rayon de cosmétiques et produits d'hygiène.

L'épicerie étant associative, vous pouvez adhérer à l'association de deux façons : une adhésion solidaire de 10 euros ou une adhésion active de 40 euros donnant droit à une remise de 5% sur tous les produits de l'épicerie.

Vous pouvez aussi nous rejoindre en tant que bénévole pour tenir des permanences à l'épicerie, distribuer des flyers ou rejoindre une



commission du conseil d'administration (aide à la comptabilité, à la communication, aux relations avec les producteurs...).

Vous êtes les bienvenus, que ce soit pour faire vos courses ou pour rejoindre l'équipe de bénévoles !

L'épicerie centrale "la morue"

12, place Bisson - 56160 Guéméné-sur-Scorff

Tél. 07 83 75 26 56 - Email : lepicieriecentralelamorue@laposte.net

## Réseau 4G

Dans le cadre du programme Orange Territoires Connectés, Guéméné est désormais couvert par la 4G Orange, c'est-à-dire le très haut débit mobile. La 4G révolutionne les usages en mobilité.

Les utilisateurs devraient observer un confort de navigation et une rapidité de téléchargement facilitant la navigation sur téléphones mobiles et tablettes. Ces nouveaux débits vont modifier considérablement la vie des usagers qui pourront désormais regarder des vidéos en HD, télécharger légalement des films et séries en quasi-instantanéité. Elle assure également une fluidité optimale des échanges et partages de documents grâce au stockage en ligne.

La 4G est utile dans votre vie de tous les jours et dans votre vie professionnelle.

En près de 18 mois, la couverture mobile 4G dans le Morbihan a progressé de 12 %. Près de 98 % de la population est d'ores et déjà couverte en 4G sur le département.

Le site <http://reseaux.orange.fr/couverture-mobile> permet de vérifier si une adresse est couverte par la 4G d'Orange.



# Dispositif pass commerce et artisanat

## AIDE AUX ENTREPRISES SUR ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

Depuis juin, Roi Morvan Communauté, en partenariat avec la Région Bretagne, a mis en place un dispositif d'aide aux entreprises afin de soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.

Tout porteur de projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activité peut solliciter l'aide. La subvention peut aller jusqu'à 7 500 € (30 % des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 €).

### Qui peut en bénéficier ?

Toute entreprise commerciale ou artisanale indépendante, inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, de moins de 7 salariés CDI équivalent temps plein (hors gérant/Président) et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros.

De nombreuses dépenses sont éligibles : les travaux immobiliers (accessibilité, mise aux normes...), les équipements (chambres froides, fours de boulangerie, vitrines réfrigérées...), les matériels de production et de manutention (télescopiques, transpalettes...), les investissements d'embellissement et d'attractivité (étagères, enseignes...), les investissements immatériels (réalisation d'une prestation de conseil en matière d'accessibilité, sur la stratégie commerciale, le numérique...).



Vous avez un projet ? Contactez le service Développement économique de Roi Morvan Communauté, par téléphone au 02 97 23 44 57 ou par email à l'adresse [conomie@roimorvancommunaute.com](mailto:conomie@roimorvancommunaute.com)

## SOCIAL

# Les Amis des Résidents de l'hôpital

L'association « les Amis des Résidents de l'Hôpital Alfred Brad » a été créée afin de soutenir les loisirs auprès des personnes âgées de l'EHPAD. Chaque année divers projets voient le jour, permettant aux résidents de rompre leur isolement, de partager des temps forts.

### Les services :

- Le portage du journal tous les matins au public présent dans nos locaux
- La boutique, qui vend des produits de première nécessité : biscuits, sucreries, produits d'hygiène, timbres, et autres demandes plus spécifiques

### Nos actions :

- L'aide financière reste l'activité première pour :
- Des sorties, des consommations dans les cafés
  - Des spectacles, concerts, des différents prestataires
  - La mise en place de projets, d'activités, d'animations
  - L'avance de frais pour les familles, les services de tutelle...

### Nos ressources :

- La vente des journaux (nous percevons une commission mensuelle pour le portage)
- Les subventions des mairies
- La participation aux divers concours, prix...
- Les partenariats
- Les dons des familles

<http://hopitalalfredbrard.eklablog.fr>

### En 2018 :

Vendredi 2 mars, l'Association a reçu le second prix au Concours des Trophées de la Vie Locale du Crédit Agricole. Un chèque de 200 euros a été remis pour le projet « écocitoyenneté ».

Vendredi 30 mars, les élèves de l'école Saint-Jean ont participé à l'opération bol de riz. Les bénéfices ont été remis à l'association, pour l'achat de fruitiers.



## TÉLÉTHON

L'équipe organisatrice du téléthon a fixé la date du 1<sup>er</sup> décembre pour la manifestation, soit une semaine avant la date nationale. Le programme est quasiment le même que l'an dernier avec l'incontournable repas de crêpes et les nombreuses animations organisées par les pompiers, commerçants et associations. L'an dernier la somme de 4250 € avait été récoltée.



## CCAS

### GOÛTER DES AÎNÉS

La météo laisse penser que l'été se poursuit, mais nous avons été heureux d'organiser le goûter de la rentrée.

« John », toujours aussi dynamique a fait en sorte que cet après midi soit pétillant.

Les enfants du centre aéré sont venus nous rejoindre avec une marmite de fruits au sirop préparée par leurs soins le matin même. Les aînés ont apprécié de partager leur table, far et jus de fruits, avec les enfants, autour des danses main dans la main.

Les enfants ont sans doute eu beaucoup de choses à raconter de leur échange avec les aînés.

Le prochain rendez-vous sera le 10 décembre, animé par Régine. Attention, c'est un lundi, les mercredis de décembre étant souvent



occupés par le Père Noël qui vient rendre visite aux enfants. Un courrier vous rappellera la date pour éviter tout oubli ou erreur. Parler autour de vous pour les timides, les nouveaux... Et n'oubliez pas que l'on peut venir vous chercher en cas de difficulté, il suffit de téléphoner à la mairie au 02 97 51 20 23.

## Le Clair Logis

### Concours Art Monie

Les résidents ont participé à la 2ème édition au concours artistique Art'Monie organisé par Harmonie Médical. Le concours permet de lever des fonds pour l'innovation et la recherche au centre de Kerpape. Le concept est simple : Renover un vieux fauteuil roulant en répondant au thème lancé. « Il était une fois un fauteuil roulant qui rêvait d'une seconde vie en mille et une harmonies. »

Le fauteuil, une fois terminé, a été apporté au centre de Kerpape, à Ploemeur, où il a été évalué, par un jury en fonction du respect des couleurs de la mutuelle, des caractéristiques techniques et du thème imposé.

Même si nous n'avons pas gagné, chaque résident a coopéré selon ses possibilités et motivations. Cet atelier permet de mener un projet ayant pour objectif l'ouverture sur l'extérieur.



Contact tél. 06 99 90 44 42 - 02 97 25 44 42

## Le Pas-Sage

Le mardi 25 septembre, l'association « Le Pas-Sage », qui concentre ses activités sur Pontivy depuis un an, a organisé une rencontre à Guéméné-sur-Scorff dans la salle annexe du Ciné Roch. Les participants se sont retrouvés autour de jeux de palets, musique, grillades, avec un moment privilégié autour d'un bon repas. Stéphanie avait tout orchestré pour que les adhérents se sentent bien, et pour rappeler qu'ensemble, on peut se reconstruire. Un covoiturage fonctionne pour que tous ceux et celles qui le désirent rejoignent Pontivy pour partager les différentes activités proposées par l'association.

## DON DU SANG

Les deux coprésidents, Mireille Quidu et Didier Broussot, et toute l'équipe de bénévoles de l'association de don du sang sont très satisfaits de la forte mobilisation lors de la dernière collecte, lundi 3 septembre. Le changement d'horaire de 15h à 18h30 au lieu de 13h à 16h a permis de recevoir 74 donneurs volontaires dont huit nouveaux.

La prochaine collecte aura lieu vendredi 14 décembre, de 15h à 18h30, à la salle polyvalente.



## La rentrée des classes : les effectifs

<b>Ecole Louis HUBERT</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2017-2018</b>
Nombre d'élèves scolarisés	101 (dont 12 ULIS)	102 (dont 12 ULIS)
Nombre d'élèves de G/S	42	39
Nombre de classes	4 +1	4 +1

<b>Collège Emile Mazé</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2017-2018</b>
Nombre d'élèves scolarisés	298	298
Nombre d'élèves de G/S	25	29
Nombre de classes	13	13

<b>Ecole St Jean Baptiste</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2017-2018</b>
Nombre d'élèves scolarisés	106	107
Nombre d'élèves de G/S	22	21
Nombre de classes	4	4

<b>Collège Ste Anne</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2017-2018</b>
Nombre d'élèves scolarisés	142	139
Nombre d'élèves de G/S	10	12
Nombre de classes	7	7

## Ecole Louis Hubert

Excellente rentrée pour l'équipe pédagogique de l'école Louis Hubert et les 101 élèves de la toute petite section au CM2, incluant le dispositif ULIS dont bénéficient 12 élèves cette année encore. Des tous petits rejoindront les rangs très prochainement ! C'est une grande équipe qui se retrouve cette année pour enseigner, accompagner et accueillir les jeunes élèves :

Nadège Barrault à la direction enseigne en CM1-CM2, Laura Le Troadec en CE1-CE2, Emilie Le Borgne en GS-CP les lundis, mardis et jeudis, Mylène Lamborot en classe ULIS école, Caroline Houzé en TPS-PS-MS à mi-temps les jeudis et vendredis, Sébastien Jouanno à mi-temps en TPS-PS-MS les lundis et mardis et quart temps en GS-CP, assurant la décharge de direction le jeudi.

Une AESH (ULIS) (Véronique Jauney), 3 AVS (Agnès Decressaint, Isabelle Sester et Solène Le Quéré) et 2 ATSEM (Yolande Thomas et Isabelle Lanoix-Saliou) complètent l'équipe.

D'autres employés communaux sont en lien avec l'école, ils remplissent des missions de restauration et de garderie : Corinne Garry, Edith Dréan et Jane Coulombe.

De nombreux rendez-vous sont déjà inscrits au calendrier, dans le domaine du sport, des arts, de la culture. L'apprentissage des fondamentaux sera au cœur des préoccupations et des projets qui seront dévoilés au fur et à mesure de leurs réalisations.

Comme chaque année, la commune de Guémené accueillera le CROSS, organisé par l'USEP qui ouvrira la saison sportive. Les élèves de la grande section au CM2 se rendront au centre aquatique du Faouët pour des séances de natation. D'autres disciplines sportives seront pratiquées et seront l'occasion de rencontres entre écoles de circonscription ou de réseau avec notamment le printemps des maternelles.

Le salon du livre sera un des temps forts, comme chaque année, avec d'autres rencontres autour de la littérature comme les rallyes lecture en réseau. Les élèves de 6<sup>e</sup> du collège Emile Mazé accueilleront les CM2 pour un rallye lecture autour d'une sélection comprenant également un ouvrage en anglais. La poésie sera à l'honneur, avec « Le printemps des poètes » nous accueillerons des comédiens lors de visites imprévisibles



au cours desquelles les poèmes seront mis en scène. C'est dans la perspective d'une participation aux rencontres culturelles que les élèves travailleront dans les domaines des arts visuels et du chant choral. Les classes de tous les niveaux sont inscrites au dispositif école et cinéma. Les élèves seront ainsi accueillis au Ciné Roch. C'est une vraie chance d'avoir un cinéma de proximité!

Des projets de voyages pédagogiques sont à l'étude. L'APEEP de l'école Louis Hubert, sous la présidence de Virginie Sourbier, réunit de nombreux bénévoles qui mettent tout en œuvre pour récolter des fonds destinés au financement des nombreux projets et activités pédagogiques de l'année.

Une année 2018-2019 riche de rencontres, de projets et d'événements au service des apprentissages !

Fête de Noël de l'école le 21 décembre à la salle polyvalente

# Ecole Saint Jean Baptiste

## POUR QU'APPRENDRE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR

L'équipe pédagogique a accueilli 106 élèves à la rentrée. Marie-Laure Guégan enseigne aux élèves de petite et moyenne sections et est secondée par Huguette Broussot et Isabelle Hoctor, aides maternelles. Soizic Thomas a en charge les élèves de grande section et CP. Cindy Le Biavant, directrice, enseigne aux enfants de CE1 et CE2. Déchargée le lundi, elle est remplacée par Élisabeth Le Guennec. Hélène Etrillard s'occupe des CM. Trois auxiliaires de vie scolaire accompagnent des enfants à besoin particulier : Sabine Bressin, Sabrina Dacquay et Solène Le Quéré. Christine Gagnic, enseignante spécialisée, prend en charge les élèves à besoin particulier. Sylvie Fourdan et Véronique Flavia accueillent les enfants à la cantine.



### Les arts colorieront cette nouvelle année scolaire

Ce projet culturel et artistique prendra différentes formes, permettant à l'élève de vivre un véritable parcours de sensibilisation aux domaines des arts et de la culture. Ainsi les élèves pourront construire un esprit critique, une soif de découvertes pour commencer à appréhender l'espace qui les entoure. Au programme, les arts vivants, les arts de l'espace, les arts visuels, les arts de la scène, les arts du langage, du quotidien et du son. Une exposition aura lieu en fin d'année.

Les arts du cirque ne seront pas oubliés : un cirque s'installera durant une semaine à l'école et un spectacle ouvert à tous aura lieu sous le chapiteau le samedi 25 mai.

Un projet chorale a vu le jour en partenariat avec la DDEC : direction diocésaine des écoles catholiques. Les élèves participeront à une représentation à Vannes.

### Le programme neurosciences

Afin que chacun trouve ses points forts et les utilise, les élèves de CP et CE1 sont plongés dans des défis « intelligences multiples » depuis la rentrée. Ces séances sont animées par Christine Gagnic, enseignante spécialisée.

Pour la cinquième année consécutive, l'école a obtenu le label éco-école. Les travaux engagés cet été sont terminés. Un nouveau parking a vu le jour garantissant un accès plus sécurisant à l'établissement.

### Le sport et la culture à l'honneur

Les élèves de CE bénéficieront de séances de piscine au Faouët. Les élèves de CM se rendent chaque vendredi à Priziac pour des cours de voile.

Les élèves de maternelle profitent de séances de sport dispensées par de véritables éducateurs sportifs.

Les élèves de cycle 3 participent à la veille des vacances de Toussaint au cross organisé par le collège Sainte-Anne.

Une rencontre sportive sera organisée le 1<sup>er</sup> juillet à Guéméné et réunira tous les petits écoliers du réseau des écoles de La Marion et leur permettra de participer à une opération de solidarité commune en fin d'année scolaire.

Grâce à la reconduction du dispositif Sine ar Youank, les enfants profiteront de séances de cinéma au Ciné Roch. Le salon du livre est un rendez-vous très attendu chaque année par les petits écoliers.

Un spectacle au mois de janvier mêlant chants, danses et théâtre.

### Des liens étroits avec le collège

Le collège est un univers familier pour nos petits écoliers : séances informatiques au collège, journée sportive commune, rallye lecture CM-6<sup>e</sup>, défis géométrie CM-6<sup>e</sup>.

Notre garderie ouvre ses portes dès 7h30 et accueille les enfants jusqu'à 18h30.

Notre service de restauration privilégie les circuits courts, les producteurs locaux. De nombreuses animations égailent cette pause méridienne.

### Une école qui vit grâce à deux associations dynamiques

Un O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), présidé par M. Dubourg est responsable des finances, de la gestion des personnels, de l'entretien des locaux.

Une A.P.E.L. (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), présidée par M. Le Baron représente les familles et organise de nombreuses animations.

Ces associations organisent ou participent chaque année à des festivités auxquelles sont associés les parents : soirée moules-frites, spectacle de l'école, Rando Noz, collecte de papiers, opération jus de pommes...

Découvrez notre actualité via le site Internet :

<http://stje.eklablog.com>

Renseignement ou inscription au 02 97 51 21 33

## Collège Émile Mazé

Le premier trimestre se déroule sereinement et studieusement au collège Emile Mazé. Depuis plusieurs semaines les 298 élèves ont repris leur place dans les classes.

Comme les années précédentes il y a 3 classes par niveau, plus la classe de SEGPA. L'offre linguistique est maintenue (Anglais, Allemand, Espagnol) ainsi que les enseignements de compléments : Latin, Breton, avec toutefois l'ouverture nouvelle d'une section musicale dans laquelle les élèves pourront approfondir l'art du chant et des techniques vocales avec 2h30 d'enseignement musical supplémentaire à l'emploi du temps. Cette section se déploie, dans sa dimension pédagogique, en partenariat avec l'école de musique du Pays Roi Morvan et l'association « Musique d'aujourd'hui en Pays de Lorient ».

Comme leurs aînés, les élèves de sixième ont débuté l'année avec la journée d'intégration en forêt de Camors où des activités par groupe

leur ont permis de faire connaissance et de dédramatiser cette étape importante de leur scolarité.

L'année 2018-2019 verra à nouveau éclore de nombreux projets dont certains en lien avec des écoles primaires, « faites la une » pour un travail sur la presse, projets d'écriture de nouvelles fantastiques, 2 voyages (l'un en Normandie et à Verdun, l'autre en Espagne) ou encore la création d'un grand opéra « rock » qui mobilisera près d'un tiers des élèves du collège et sera présenté en fin d'année dans une salle de spectacle du Morbihan...

L'équipe éducative du collège dans son ensemble souhaite aux élèves et aux familles une très bonne année scolaire 2018-2019.



## Collège Sainte Anne

Les professeurs ont repris le chemin du collège Sainte Anne depuis plusieurs semaines déjà. Mais que c'est triste un établissement sans élèves ! Toute l'équipe pédagogique est donc ravie d'accueillir ce lundi 3 septembre les 142 élèves qui ont fait leur rentrée, leur souhaitant la bienvenue, en particulier aux élèves de 6<sup>e</sup> et aux nouveaux élèves des autres niveaux. En effet, nous accueillons cette année 6 élèves qui ont fait le choix du collège Sainte Anne au niveau 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Le collège compte 2 divisions par niveau avec entre 16 et 21 élèves par classe, sauf en 5<sup>e</sup> où il y a cette année une seule division de 29 élèves. Nous avons donc concentré les moyens sur cette classe avec des dédoublements et l'intervention de l'enseignante référente dans le cadre de notre dispositif réussite pour tous.

Il y a à chaque rentrée des nouveautés et cette année un nouveau Chef d'Établissement, M. Christophe LE GOFF, dirigera le collège Sainte Anne. Quelques changements également dans l'équipe pédagogique, en Lettres, Sciences, Espagnol, Anglais, SVT et EPS et le départ de l'animatrice en Pastorale. Une équipe de professeurs prendra le relais dans ce domaine et sera coordonnée par Nathalie Talhouët.

Comme chaque année nous faisons de l'accompagnement individuel des élèves une priorité et une attention particulière sera portée sur le



climat de classe. De plus l'équipe pastorale travaillera sur notre projet pastoral pour le faire vivre au mieux avec l'ensemble des acteurs de l'établissement dans le cadre du bicentenaire de la naissance de notre congrégation, le Réseau Mennaisien.

Nous remercions les familles qui nous ont fait confiance et souhaitons à tous une excellente année scolaire !

## Ty Fitness

### DANSE, BOXE... SUCCÈS POUR LES NOUVELLES ACTIVITÉS



L'association ty fitness qui proposait jusqu'alors un plateau musculation et des cours collectifs, à entamée cette troisième année avec succès en proposant 4 nouvelles disciplines pour ravir petits et grands !

#### Danse

Tout d'abord les mercredis après-midi en période scolaire, à 14h, de la danse funky modern jazz pour les enfants de 6 à 9 ans, suivie à 15h de la danse classique pour les 3 à 6 ans.

Afin de mettre en place des cours de qualité l'association a choisi de faire appel à une professeure de danse diplômée de « l'internationale dance teachers association », pour le plus grand plaisir des nombreux pratiquants en vue des sourires de fin de séances !

Afin de répondre à la demande des 10 à 16 ans, l'équipe Ty Fitness réfléchit dès à présent à la mise en place d'un cours pour adolescents, les vendredis en fin de journée. (Si votre enfant est intéressé n'hésitez pas à le faire savoir à l'association).

#### Boxe - self défense - sport urbain

Dans un second temps, les mercredis soirs à partir de 19h, des initiations passerelles pour les adultes sont mises en place sur une douzaine de séances afin de tester une activité potentielle à installer sur une année complète dès la rentrée prochaine.

Dans ce but, Ty Fitness propose les initiations suivantes : initiation boxe (jusqu'en décembre), initiation self défense (de janvier à avril), initiation « sport urbain » (d'avril à juin).

Il est possible de s'inscrire à la/les discipline(s) de son choix sur un trimestre pour un coût de 45 euros (hors licence de 14 euros valable pour l'ensemble des activités de l'association).

La fréquentation du plateau musculation et celle des cours collectifs quant à elles, augmentent d'année en année et permettent de nouveaux aménagements de salle, tout comme l'achat d'une smith machine, un step, des kettlebells, des tapis de gym...

L'association projette pour les années à venir, l'achat de vélos, le renouvellement de plusieurs machines, et pourquoi pas en fonction de la demande des ateliers nutrition.

**Horaires de la salle de musculation :** première séance obligatoire sur rendez-vous.

Lundi : 9h à 12h - 17h à 20h - Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 18h à 20h  
Samedi : 10h à 12h - Dimanche : permanence 10h30 à 12h

**Horaires cours collectifs :** une séance d'essai offerte

Lundi et jeudi de 19h à 20h (période scolaire)

**Horaires initiation boxe/self défense/sport urbain :** mercredi de 19h à 20h30 (période scolaire)

**Horaires danse :** funky modern jazz : complet

Danse classique : mercredi 15h à 15h50

#### Contact

Présidente : A. MAHÉ - 06 07 28 19 99

Facebook : TYFitness56

Maison Ty Ar Vro Pourleth : Rue Jean Feuillet - Guémené-sur Scorff

## Escrime

Le club d'escrime de Pontivy, Pontivy Escrime, a ouvert une annexe à Guémené-sur-Scorff pour faire découvrir l'escrime au sabre aux enfants de Guémené et des communes aux alentours.

Venez essayer gratuitement ! Inscription possible en cours d'année !

Pour débiter, une paire de basket et un survêtement suffisent, le club prête le matériel nécessaire à la pratique. Pour vous inscrire vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime.

Contact : 06 77 74 31 67 - <https://escrime-guemene-56.jimdofree.com>

ESCRIME Guémené Sur Scorff



Annexe de Pontivy Escrime





## Forum des associations

Samedi 8 septembre, le forum des associations a réuni à la salle polyvalente, plus d'une trentaine d'exposants et de nombreux visiteurs ravis de la diversité de l'offre et des animations proposées : démonstration d'escrime, parcours handball, atelier poterie, atelier mosaïque...

Sportives, culturelles ou d'utilité collective, les associations enrichissent l'attractivité de notre territoire et contribuent au dynamisme de notre commune.

La liste des associations guéménoises est consultable sur le site internet de la ville.

## Fête de l'andouille

La fête de l'andouille édition 2018 fut cette année encore un réel succès. Les visiteurs ont été nombreux à se déplacer malgré des conditions climatiques peu favorables. Ils ont su braver la pluie et nous les remercions.

Les bénévoles des 4 associations partenaires (Stade guéménois, Guéméné handball club, École publique de Locmalo et Guéméné Avenir) ont mouillé le maillot pour les satisfaire.

Il est noté que + de 2500 repas ont été servis sur les 3 services.

Un grand merci aux bénévoles, groupes, partenaires, Région, Département, Communauté de Commune et bien évidemment à la Mairie qui nous a accompagné tant sur la partie administrative que technique.

La confrérie des goustiers de l'Andouille nous a accompagnés pendant la fête pour la deuxième année, mais également pour la mise en place de la fête, la participation des confréries étant un moment majeur de cette journée et nous savons pouvoir compter sur eux l'année prochaine. Le succès 2018 va nous permettre de nous donner RDV pour août 2019.



## Concours de tarot

Cette année, l'association « Le Petit au Fond » organise son challenge de tarot le samedi 3 novembre à la salle polyvalente. Habituellement, ces deux concours de tarot ont lieu le week-end du 11 novembre. Les inscriptions commenceront à 14h. L'engagement est de 10 € par joueur et par concours. Le concours du soir débutera à 21h. Le challenge réunit les deux concours. Restauration sur place.

## ATELIER MOSAÏQUE

Rolande Delarue, artiste mosaïste anime un atelier afin de réaliser une fresque en mosaïque sur le mur du stade. Quatre personnages ont déjà été réalisés, visibles de la rue du stade. Se renseigner à la mairie - Tél. 02 97 51 20 23.

Atelier ouvert à tous à la maison des associations le mardi de 17h15 à 19h15. Participation gratuite.

# Office de Tourisme

## SAISON TOURISTIQUE 2018

C'est un bilan positif qui s'affiche en fin de saison aux Bains de la Reine. La fréquentation en légère hausse au guichet de l'office de tourisme en atteste.

En ce qui concerne la population française, ce sont les Bretons qui, sans conteste, arpentent le plus les rues de notre petite cité. On accueille également de nombreux visiteurs venant des départements d'Île-de-France mais aussi de Vendée et du Calvados. Côté population étrangère, les Britanniques occupent, sans surprise, la première place, suivis des Belges, des Hollandais et des Allemands. A l'espace muséal des « Bains de la Reine », le film qui traite de l'hygiène au Moyen-Âge est d'ailleurs sous-titré en anglais depuis cet été et les panneaux explicatifs sont traduits en anglais et en breton.



Crédit photo Kastell Kozh

La découverte du patrimoine guémenois demeure une des principales demandes. La nouvelle brochure éditée en partenariat avec l'association des Petites Cités de Caractère et permettant la visite du centre historique a été très largement diffusée et appréciée des amateurs d'histoire. On peut aussi partir à la découverte de Guémené en téléchargeant l'application numérique dédiée à cet effet, nos vieilles pierres et les nouvelles technologies sont loin d'être incompatibles !

Notre star de la gastronomie, l'andouille, fait toujours se déplacer autant de gourmands et de gourmets.

Les animations représentent, elles aussi, une forte demande.

Les concerts des Jeudis de Guémené ont rassemblé un très large public cette année, toutes générations confondues.

Les visites guidées continuent à rassembler un grand nombre de curieux d'autant plus que les thèmes abordés se diversifient. Si la visite classique du centre historique reste incontournable, celle du patrimoine lié à l'eau est, chaque fois, très suivie. La dernière nouveauté sur le nom des rues a fait carton plein !

Pour étoffer les animations à destination du jeune public, un atelier de création de blason était proposé aux enfants, s'ajoutant au jeu de l'oie déjà existant. Les artistes en herbe se sont montrés particulièrement créatifs.



Crédit photo Kastell kozh



Crédit photo Kastell Kozh

Alors que le vide-greniers s'est déroulé sous un grand soleil, la fête de l'andouille fut copieusement arrosée sans décourager pour autant les amateurs d'un bon repas dans une ambiance conviviale ! Il y a eu aussi les représentations théâtrales au Relais de Diligence, la retransmission des Contes d'Hoffmann sur le rempart, le concours Couleurs de Bretagne et les œuvres exposées à la médiathèque...

En conclusion, à Guémené, cet été on ne s'est vraiment pas ennuyé.



# Kastell Kozh

## GUÉMÉNÉ À LA TOMBÉE DE LA NUIT, UN GRAND SUCCÈS !

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et pour sa troisième édition, l'association Kastell Kozh a organisé une soirée aux flambeaux le vendredi 14 septembre dernier sous le signe des « Hauteurs dans la ville ». A la nuit tombée, une autre atmosphère à imprégné la cité guéménoise ! Munies de flambeaux, 110 personnes ont arpenté les rues et ruelles de la cité à la rencontre de personnages atypiques, étranges et parfois menaçants qui les ont guidés tout au long du parcours ! De la Porterie des Rohan au clocher, de la Garenne à la Fontaine Notre-Dame-de-la-Fosse, du lavoir de la justice aux anciennes Halles, petits et grands ont partagé un très bon moment en compagnie des soldats, du bourreau, du juge ou encore du Seigneur de Rohan !

Les bénévoles qui ont joué le jeu en incarnant ces personnages : Benjamin Schoemann (soldat), Natacha Levert (soldat), François Cousin (Chanoine), Christine Cousin (sœur hospitalière), Anne Jordan (sœur hospitalière), Nolwenn Murphy (seigneur de Rohan), Brigitte Roig (juge), Fabienne Le Baron (tanneur), Alain Dano (tanneur), Nicole Coustet-Larroque (Vierge Marie), Claire Prieur (villageoise), Patrick Cabedoche (bourreau), Loulou Goislard (marchand) et le photographe Jean-Paul Eludut qui a immortalisé cette soirée !



# Conférence au Ciné Roch

## FORMATION DES VILLES & VILLAGES EN BRETAGNE AU MOYEN-ÂGE

Le 14 octobre à 10h30, dans la salle du Ciné Roch, Julien BACHELIER, Docteur en histoire médiévale à l'Université de Brest et Chercheur associé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) et au CERHIO - Rennes, a proposé une conférence sur le thème « Formation des villes et villages au Moyen-Âge ». À travers une série d'études monographiques, croisant les données issues des textes, de l'archéologie et de l'analyse morphologique, cette allocution s'est donné pour objectif de comprendre et d'expliquer comment et quand se forment les villes et les villages. Il n'y a pas un village, mais des villages médiévaux dont les racines sont tout aussi diverses qu'anciennes.

Contact : 02 97 28 01 20



# A3A, rallye touristique

La prochaine sortie-rallye touristique aura lieu le 27 octobre prochain.

Lors de cette sortie d'automne baptisée avec humour « Des entrailles à la côte », et pour cause, nous proposons de visiter le sous-marin Flore S645 sur la base sous-marine de Lorient et d'aller visiter les musées de la Compagnie des Indes et de la Marine en la citadelle de Port Louis sur la côte de l'estuaire de Lorient. Cette sortie sera probablement la dernière de cette année.

Nous accueillons tous les passionnés de voitures anciennes et acceptons les participants n'en disposant pas, qui peuvent nous rejoindre en voiture moderne.



# MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 15 décembre 2018**

**Place Loth de 10h à 18h**

**Nombreux exposants, orgue de barbarie, animations pour les enfants,  
lâcher de ballons, vin chaud, venue du Père-Noël ...**

**★ Et bien sûr, manège pour enfants du 10 au 22 décembre  
et vitrine à gagner**

Organisé par  
la Mairie de  
Guéméné-sur-Scorff  
en collaboration  
avec l'AGA

## Vœux de la municipalité

*La cérémonie des vœux du maire,  
en présence du Conseil Municipal,  
aura lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30  
à la salle polyvalente, rue Jean Feuillet*

## Agenda de la salle polyvalente

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>3 novembre :</b>              | Tournoi de tarot organisé par « Le petit au fond » |
| <b>1<sup>er</sup> décembre :</b> | Téléthon   |
| <b>10 décembre :</b>             | Goûter des anciens                                 |
| <b>14 décembre :</b>             | Don du sang  |
| <b>21 décembre :</b>             | Fête de Noël de l'école Louis Hubert               |
| <b>28 janvier au 3 février :</b> | Salon du livre jeunesse                            |